**Kiosque #13**

**Favoriser l’utilisation du transport en commun grâce à une formation offerte à des personnes ayant des limitations motrices**

Jean-Francois Filiatrault a, **Normand Boucher** b, Philippe Archambault c, Isabelle Gélinas d, Claire Croteau e,

a Département de sociologie, université de Montréal, membre du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

b École de travail social et de criminologie, université Laval, Québec, membre du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

c École de physiothérapie et d’ergothérapie, université McGill, Montréal, membre du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)

d École de physiothérapie et d’ergothérapie, université McGill, membre du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) e École d’orthophonie et d’audiologie, université de Montréal, membre du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), IURDPM

**Introduction**

En 2018 et 2019, la Société de transport de Montréal (STM) a créé une formation visant à faciliter l’utilisation des transports en commun par des personnes ayant des limitations fonctionnelles motrices et a fait appel à une équipe interdisciplinaire de chercheurs afin d’en faire la bonification et l’évaluation. Au printemps 2019, la formation a été offerte à douze personnes ayant des limitations fonctionnelles motrices.

**Matériel et méthode**

Afin de mieux préparer la formation, elle a premièrement été offerte à deux groupes tests puis présentée à un groupe focalisé d’experts provenant des milieux communautaires, du milieu de la réadaptation ainsi que gouvernemental (OPHQ). Par la suite, la formation a été bonifiée et offerte à deux groupes de participants. Avant la formation, les participants ont premièrement été évalués sur leurs connaissances du réseau de transport ainsi que sur leurs objectifs et capacités de déplacements. Suite à la formation de sept heures comprenant des activités théoriques et pratiques puis d’un bref entraînement individuel, les personnes devaient documenter douze trajets faits de manière autonome à l’aide d’un carnet de voyage afin de connaître les effets de la formation/entraînement dans leur utilisation du transport régulier. Finalement, après avoir effectué leurs déplacements, leurs points de vue ont été recueillis à l’aide d’entrevues individuelles.

**Résultats**

Les résultats de la recherche indiquent que la mise en place d’un programme de formation et d’entraînement à l’utilisation des réseaux de bus et de métro accessibles vient augmenter l’utilisation du transport régulier et facilite la participation sociale. La présentation permettra d’aborder ces éléments afin de faire connaître les portées et limites de la formation.

**Conclusion**

Ce projet a permis de mettre à l’avant -cène l’importance d’une formation des personnes ayant des incapacités motrices afin de faciliter l’usage des transports en commun. Il a aussi démontrer toute l’importance des exercices pratiques et des mises en situation et aussi accorder une attention au développement de compétences en orientation, en planification des déplacements, en résolution de problèmes, au niveau de faire valoir ses droits comme usager ainsi que de développer un sentiment et de confiance en soi fort par apport à l’utilisation du réseau de transport.